



## AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

### Section I : Pouvoir adjudicateur

#### I.1) NOM ET ADRESSES :

CA VAR ESTEREL MEDITERRANEE, à l'attention de M MASQUELIER Frédéric, Président de la CAVEM, 624 Chemin Aurélien, Lieudit CS 50133, 83707 SAINT RAPHAEL CEDEX, Courriel : [secretariat.general@cavem.fr](mailto:secretariat.general@cavem.fr), Adresse internet : <http://www.cavem.fr>  
Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://marches-securises.fr>  
Accès électronique à l'information (URL) : <https://www.marches-securises.fr>  
Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <https://www.marches-securises.fr>

#### I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

#### I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

#### Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

#### Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique via : <https://www.marches-securises.fr>

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Organisme de droit public.

#### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Services généraux des administrations publiques.

### Section II : Objet

#### II.1) ETENDUE DU MARCHÉ :

##### II.1.1) Intitulé :

Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés - commune de Roquebrune-sur-Argens

##### II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Ordures ménagères (prestations).

Descripteur principal : 90511200

##### II.1.3) Type de marché :

Service.

##### II.1.4) Description succincte :

Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés - commune de Roquebrune-sur-Argens Forme de marché : à tranches. Attribution d'un marché pour chaque lot.

##### II.1.5) Valeur totale estimée :

##### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

#### II.2) DESCRIPTION :

##### II.2.1) Intitulé :

Lot n° : 1

##### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs : Ordures ménagères (prestations).

Code(s) CPV additionnel(s) : 90511200

##### II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL05.

##### II.2.4) Description des prestations :

Pré-collecte des déchets ménagers

##### II.2.5) Critères d'attribution :

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité :

Valeur technique/Pondération : 60.0%

Prix :

Prix/Pondération : 40.0%

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : Oui

Description des options : 2 tranche(s) optionnelle(s) : Lot n°1 - TO n° TO001 : Fourniture et pose de conteneurs aériens, semi enterrés et enterrés/ Délai : 5 ans Lot n°1 - TO n° TO002 : Maintenance de conteneurs enterrés, semi enterrés et aériens/ Délai : 5 ans. Délai d'affermissement : 6 mois à compter de la notification du lot concerné. La durée des tranches optionnelles dépendra de leurs dates d'affermissement.

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

Le marché prend effet à compter de la date de notification du contrat pour l'ensemble des prestations prévues pour chacun des deux lots.

Le marché est passée pour une période ferme de 3 ans pour les lots 1 et 2. Il peut être reconduit deux fois un an (reconduction expresse), sans que ce délai ne puisse dépasser la date du 14 mai 2026. Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché ; la reconduction du marché est considérée comme refusée si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai. Dans le cas où le marché est reconduit, le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

La durée des tranche optionnelles (propres à chaque lot) dépendra de la date d'affermissement de celles-ci. Le délai limite de notification des tranches optionnelles (2 tranches optionnelles pour le lot 1 et 4 tranches optionnelles pour le lot 2) est de 6 mois à compter de la date de notification du lot concerné.

La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/05/2021.

La date prévisionnelle d'achèvement des prestations est le 14/05/2026.

**II.2) DESCRIPTION :**

**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° : 2

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

Mots descripteurs : Ordures ménagères (prestations).

Code(s) CPV additionnel(s) : 90511200

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRL05.

**II.2.4) Description des prestations :**

Collecte des déchets ménagers

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité :

Valeur technique/Pondération : 60.0%

Prix :

Prix/Pondération : 40.0%

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

### **II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

### **II.2.11) Information sur les options**

Options : Oui

Description des options : 4 tranche(s) optionnelle(s) : Lot n°2 - TO n° TO001 : Collecte supplémentaire des encombrants, monstres ou DEEE, tri et évacuation/ Délai : 5 ans Lot n°2 - TO n° TO002 : Collecte des bio déchets dans les cantines/ Délai : 5 ans Lot n°2 - TO n° TO003 : Collecte des sacs " vacances propres " en période d'été/ Délai : 5 ans Lot n°2 - TO n° TO004 : Lavage des Points d'Apport Volontaires et pompage des jus en fond de cuve/ Délai : 5 ans. Délai d'affermissement : 6 mois à compter de la notification du lot concerné. La durée des tranches optionnelles dépendra de leurs dates d'affermissement.

### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

### **II.2.14) Informations complémentaires :**

Le marché prend effet à compter de la date de notification du contrat pour l'ensemble des prestations prévues pour chacun des deux lots.

Le marché est passé pour une période ferme de 3 ans pour les lots 1 et 2. Il peut être reconduit deux fois un an (reconduction expresse), sans que ce délai ne puisse dépasser la date du 14 mai 2026. Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché ; la reconduction du marché est considérée comme refusée si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai. Dans le cas où le marché est reconduit, le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

La durée des tranches optionnelles (propres à chaque lot) dépendra de la date d'affermissement de celles-ci. Le délai limite de notification des tranches optionnelles (2 tranches optionnelles pour le lot 1 et 4 tranches optionnelles pour le lot 2) est de 6 mois à compter de la date de notification du lot concerné.

La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/05/2021.

La date prévisionnelle d'achèvement des prestations est le 14/05/2026.

## **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

#### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

#### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Pour pouvoir soumissionner, le candidat devra faire état d'un chiffre d'affaire annuel égal ou supérieur à 2.016.708,00 € HT pour le lot 1 et à 14.386.320,00 € HT pour le lot 2. Dans l'hypothèse où un candidat soumissionne pour les deux lots, le montant du chiffre d'affaire minimal exigé sera celui du lot 2 c'est-à-dire, 14.386.320,00 € HT.

#### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection : Liste des principales prestations effectuées au cours des deux dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;

#### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

### **III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :**

#### **III.2.1) Information relative à la profession**

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées dans le CCAP. Début d'exécution du marché à compter de la date de notification du contrat. Prestations régies par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Marché(s) financé(s) par les ressources propres de la collectivité. Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 80,0 % du montant de l'avance.

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

#### **Section IV : Procédure**

##### **IV.1) DESCRIPTION :**

###### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

###### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

###### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

###### **IV.1.5) Information sur la négociation**

###### **IV.1.6) Enchère électronique :**

###### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

##### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :**

###### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

29/03/2021 à 16 H 00

###### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

###### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

Français

###### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

###### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : 06/04/2021 à 10 H 00

#### **Section VI : Renseignements complémentaires**

##### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

##### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2021F002 Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les conditions de visites sont les suivantes : La visite préalable des lieux permet aux candidats de prendre parfaitement en compte, dans leur proposition, les contraintes techniques inhérentes au lieu d'exécution des prestations. Les rendez-vous peuvent être pris auprès de Marcos NICOLA au 06-81-92-23-07 La visite pourra être effectuée au plus tard le mercredi 17 mars 2021.

##### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :**

###### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON, 5, rue Racine, Lieudit CS 40510, 83041 TOULON, Cedex 9

###### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Tribunal Administratif de Toulon, 5, rue Racine, BP 40510, 83041 TOULON, Cedex 9, Téléphone : 0494427930, Courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr), Fax : 0494427989, Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

###### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

##### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

**22/02/2021**